



**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION (AOT)
SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL**

**Service Mer Littoral, et Environnement Marin
Bureau des marins et usages de la mer**

Rayer la mention inutile ou préciser :

- 1^{ère} demande
- demande de modification
- nouveau dossier

Cadre réservé à l'administration

Dépot demande : / / 2024

N° AOT :

N° ADOC : 2024 - 76 . . . - . .

Compte-tenu du délai d'instruction, il est souhaitable de transmettre la demande au service instructeur concerné au moins deux mois avant la date prévue.

Références:

- Code Général de la Propriété des Personnes Publiques : art. L 2122-1 et suivants, R.2122-1 et suivants
- Code de l'Environnement : articles L 321-9, R 414-19 et 21

IDENTIFICATION DU PÉTITIONNAIRE / DEMANDEUR D'AUTORISATION

Prénom NOM de la personne :

physique (avec date et lieu de naissance) :

et/ou dénomination de la Personne morale :

Si plusieurs personnes sont concernées, veuillez le préciser afin que ce soit indiqué dans l'autorisation, car celle-ci est en principe individuelle et personnelle. Par exemple : M. ou Mme X (personne physique) représentant la société Y. ou l'association W. (personne morale), ou M. Z., entrepreneur individuel.

Représentant légal (pour les personnes morales) :

Adresse domicile et/ou siège social :

Téléphone :

Adresse de messagerie :

Référence Immatriculation N° SIRET :

Autres activités à caractère économique exercées :

LOCALISATION (joindre un plan)

Commune :

Site / plage (ou lieu-dit) :

Caractéristiques du site :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Arrière plage | <input type="checkbox"/> Cordon de galets | <input type="checkbox"/> En mer (posé au fond) |
| <input type="checkbox"/> Digue | <input type="checkbox"/> Estran sableux | <input type="checkbox"/> En mer (flottant + ancrage) |
| | <input type="checkbox"/> Platier rocheux | |

Coordonnées géographiques

➔ Où trouver l'information ?

Consulter le site www.geoportail.gouv.fr

Pour afficher les coordonnées géographiques il suffit d'augmenter l'échelle visuelle de la carte sur la zone concernée, ensuite cliquer à droite sur l'icône puis « afficher des coordonnées », choisir le système de référence « Géographique » et « degrés sexagésimaux » (format . . ° . . ' . . ") et enfin localiser le lieu ou périmètre demandé avec la souris

	Latitude	longitude
Point 1		
Point 2		
Point 3		
Point 4		

Pour les longs linéaires ou zones comportant plus de 4 points de repère (trail, circulations sur estran etc...) prévoir un tracé au gps ou la liste de points complète à fournir par mail (format gpx ou autre).

CARACTÉRISTIQUES ET NATURE DES ÉQUIPEMENTS SUR LE DPM

Nature de l'occupation :

Activité économique

(Mobilier de terrasse, ...)

Activité, manifestation sportive ou culturelle

(Trails, compétitions nautique, tournages films, etc...)

Activité balnéaire

(Poste de secours, cabines, douches, radeau de baignade, etc...)

Travaux sur ouvrages / restauration du DPM :

(Rechargement en galets, reprofilage de plage, etc...)

Autres à préciser :

DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE MANCHE EST – MER-DU-NORD (DSF)

Conformément à l'article L 2124-1 du code général de la propriété des personnes publiques :
Les décisions d'utilisation du domaine public maritime tiennent compte de la vocation des zones concernées et de celles des espaces terrestres avoisinants, ainsi que des impératifs de préservation des sites et paysages du littoral et des ressources biologiques ; elles sont à ce titre coordonnées notamment avec celles concernant les terrains avoisinants ayant vocation publique.

Ces décisions doivent être compatibles avec les objectifs environnementaux du plan d'action pour le milieu marin prévus aux articles [L. 219-9](#) à [L. 219-18](#) du code de l'environnement.

➔ Où trouver l'information ?

https://www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_6b-2022-vf-2.pdf

Démonstration de la compatibilité du projet

(sur un projet impactant plusieurs objectifs environnementaux, merci de faire la démonstration en annexe)

Objectifs environnementaux	Démonstration

Période d'occupation demandée (prévoir la durée du montage et démontage)	<ul style="list-style-type: none"> • Du ... / ... / au ... / ... / (démontage hivernal obligatoire) • Durée de l'occupation : .. années-s .. mois .. jour-s
--	---

Occupation à titre économique ou commercial ? *Si oui, compléter le tableau ci-dessous*

Type d'activité	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Loisirs nautiques (préciser) : Location de matériel (nautique, balnéaire, etc...) Terrasse Autre	
Jours et horaires d'ouverture		
Tarifs proposés au public <i>(ou joindre un prospectus)</i>			
Conditions financières	L'activité autorisée donne lieu à perception de recettes (droit de participation, accès à l'activité) par le pétitionnaire : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non. Si oui, montant pressenti : <small>Le montant exact des recettes (bénéfices/pertes) vous sera demandé par la DRFIP, pour la fixation de la redevance.</small>		
Branchements aux réseaux publics	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Eau potable Eaux usées Électricité	
Estimation des rejets et déchets	Type de déchets produits	<input type="checkbox"/> Ménagers	<input type="checkbox"/> Autre (préciser)
	Mode de gestion déchets	<input type="checkbox"/> Container	<input type="checkbox"/> Recyclage
	Si pas de branchement au réseau : mode de gestion des eaux grises	<input type="checkbox"/> Stockage puis traitement	<input type="checkbox"/> Rejet direct dans le milieu

Observations

Le signataire s'engage :

- **à respecter l'environnement**
- **à remettre le site en état à la fin de l'occupation du DPM.**

A
Le

Le demandeur (*signature obligatoire*)

À défaut de réponse dans les 2 mois suivants la réception du dossier, la demande sera considérée comme rejetée, et ce, conformément à l'article L 231.4 – 4° du Code des relations entre le public et l'administration.

La demande d'occupation ou d'utilisation du DPM naturel de l'État datée et signée par la personne physique et / ou par les représentants de la personne morale concernée, doit être adressée, au moins deux mois avant la date d'occupation souhaitée, au Préfet du Département (Service Mer et Littoral de la DDTM 76) en version dématérialisée :

→ à ddtm-dml@seine-maritime.gouv.fr (avec copie à yann.miniou@seine-maritime.gouv.fr)

Elle doit être accompagnée d'un dossier comprenant les éléments suivants :

1	Plan de localisation extrait de carte IGN ou de cadastre
2	Croquis ou plan (échelle 1/50° ou 1/100°) avec indication des dimensions (longueur, largeur, hauteur) pour chaque aménagement prévu + photos pour les installations déjà en place
3	En fonction de la situation du projet, formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 <i>évaluation simplifiée (ou complète si nécessaire) indiquant les mesures prévues pour réduire l'impact sur l'environnement (modalités d'évacuation des déchets par exemple.)</i> <i>Pour identifier et localiser les sites, vous pouvez consulter le site de la DREAL Normandie</i> http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map
4	Budget prévisionnel prévu (installation et entretien) <i>si besoin joindre une fiche annexe avec une liste des recettes et dépenses approximatives</i>
5	Documents nécessités par la qualité ou l'activité du demandeur Les demandeurs doivent présenter leur statut juridique (association loi 1901, société, artisan, entrepreneur individuel...) et, le cas échéant, leurs capacités professionnelles et techniques (indiquer leurs références éventuelles). Pour les particuliers : <ul style="list-style-type: none"> • copie de la carte d'identité (pour chaque individu, si demande conjointe de 2 personnes) • copie des diplômes ou attestation de formation liés à l'activité sur le DPM <i>ex. : pour les activités sportives : copie de l'agrément du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports, etc.</i> Pour une société ou entreprise : <i>Pour les personnes morales, préciser les pouvoirs du signataire de la demande et /ou les pouvoirs du (ou des) représentant(s) habilité(s).</i> <i>Le demandeur ne doit pas être en liquidation judiciaire (sinon, s'il est en redressement judiciaire, il doit fournir la copie du jugement prononcé à cet effet).</i> <ul style="list-style-type: none"> • fournir un extrait du registre du commerce et des sociétés délivré par le greffe du tribunal de commerce (K bis) daté de moins de 3 mois • fournir une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, attestant que le représentant de la société n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au <u>bulletin n° 2 du casier judiciaire</u> notamment pour des infractions visées au Code du travail et que les salariés seront employés conformément au droit du travail et à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Pour une association loi 1901 : <ul style="list-style-type: none"> • délibération de l'assemblée • copie des statuts Pour les EPCI : <ul style="list-style-type: none"> • délibération autorisant le demandeur à représenter la collectivité et à signer les actes se rapportant à cette demande

Précisions

Tout document apportant des précisions sur le projet d'utilisation ou d'occupation du DPM peut être joint sur papier libre.

Pour information, sont exclus les demandeurs ayant fait l'objet de condamnations suite à une contravention de grande voirie relative à l'occupation du domaine public maritime au cours des quatre dernières années.

Partie réservée à l'administration DDTM 76 / SMLEM	
Cachet date de réception de la demande	
Dossier complet*	Oui / Non Tout dossier incomplet sera retourné et ne pourra pas être instruit.
Si dossier incomplet, les pièces à compléter sont :	